

Développement durable

## La limitation de l'impact environnemental du numérique en santé passe par l'éco-soin

Publié le 11/06/21 - 17h16

**C'est l'une des pistes proposées par le groupe de travail dédié au développement durable et numérique de la Délégation du numérique en santé. L'objectif est d'impulser une dynamique collective pour que le numérique reste bénéfique pour la santé.**

"Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème sur l'impact environnemental du numérique en santé". Tel est l'objectif du rapport remis le 10 juin par le groupe de travail sur le développement durable et la sobriété numérique (GT6) de la cellule éthique de la Délégation ministérielle au numérique en santé (DNS). Comme le rappellent Laura Létourneau, déléguée ministérielle à la DNS, et Dominique Pon, responsable de la DNS, dans l'édito, le secteur de la santé se doit d'être "exemplaire sur son engagement à réduire l'impact carbone des solutions numériques déployées dans l'objectif de l'amélioration de la qualité des soins au bénéfice des patients". Ainsi, ils indiquent que "la route est difficile, on n'y arrivera pas toujours, on pourra même se tromper mais l'important c'est l'ambition qu'on se donne de décarboner le numérique en santé, d'avancer et de progresser au fur et à mesure". Dans ce cadre, des outils concrets de mesure de l'impact environnemental des systèmes d'information hospitaliers (SIH), notamment dans le cadre de la certification Maturin portée par la DGOS, seront mis en place. De même, l'impact environnemental des applications de santé figurera parmi les critères éthiques du référencement dans le magasin de Mon espace santé.

### Mettre en avant l'éco-soin...

Le groupe de travail estime qu'il est important d'inscrire le virage numérique "dans une perspective de numérique en santé responsable afin que les bénéfices sur la santé, apportés par le numérique, ne soient pas contrebalancés par l'impact environnemental du déploiement" de ces usages. En outre, il rappelle que le fait de réduire l'impact environnemental du numérique est "compatible avec le fait de satisfaire les besoins du numérique propres aux secteurs sanitaire, médico-social et social". Parmi les pistes proposées, le groupe de travail recommande de promouvoir la pertinence des soins ainsi que l'éco-soin "afin de limiter l'usage du numérique aux soins nécessaires". Ce concept renvoie à la notion de "juste soin", à savoir un soin approprié, strictement nécessaire et adapté aux besoins des patients. Ainsi, le numérique en santé, "correctement approprié et répondant aux besoins des soignants et des usagers et patients", devient une ressource précieuse pour agir à la fois sur la surmédicalisation inutile et la sous-médicalisation délétère. Le numérique peut contribuer "à réduire le volume des actes inutiles, à commencer par les examens complémentaires ou les médicaments prescrits de façon redondante faute d'un accès facilité à l'information", note le GT6.

### ... et la sobriété numérique

Dans ce cadre, il évoque aussi la "sobriété numérique" qui consiste non pas à renoncer aux services rendus par le numérique mais à les rendre plus sobres en matière d'impact environnemental par des écogestes du quotidien. Sont cités en exemple : la rationalisation de l'usage de la messagerie, la désinstallation régulière des logiciels inutilisés... Cette sobriété numérique apparaît alors comme une piste pour optimiser le rapport bénéfice-risque du numérique en santé. Il convient d'agir sur tout le cycle de vie des services et des produits numériques lors de la conception, de son utilisation et sur sa durée de vie. Le GT6 rappelle que des expérimentations ont déjà eu lieu dans d'autres secteurs que celui de la santé prouvant que technologie et respect de l'environnement sont compatibles. "Pour autant, le défi est grand", indique-t-il, il s'agit de modifier la façon de

fabriquer les matériels et la manière de concevoir et de coder les services au profit de code "*plus vert*".

Enfin, la transition vers un numérique en santé plus responsable passe, selon le groupe de travail, par une réflexion en profondeur sur les besoins et une lutte contre toute forme de "numérique superflu". De nombreuses pistes d'actions existent "pour mettre en place des démarches mesurées, agiles et réfléchies de sobriété numérique", souligne-t-il.

#### Liens et documents associés

- [Le rapport \[PDF\]](#)

---

**Géraldine Tribault**

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

#### **Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

#### **Votre structure est abonnée ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>